

COMpte - RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU VENDREDI 07 JUILLET 2017

Présent(s) : Voir feuille de présence.

Excusé(s) : Patricia RAYMONDEAU.

Invité(s) : Christophe CAILLABET (CTS coordonnateur ETR).

Début de la séance : 17h00.

1) Mot du président

M. Didier BIZORD effectue un débriefing de la première AG de la ligue Nouvelle Aquitaine. Le bureau **acte** la démission du vice-président Alain GROCQ et **coopte** Mathieu GONDELLON pour le remplacer. Conformément aux statuts, sa candidature sera votée lors de la prochaine AG de ligue.

2) Assemblée générale ligue N-A de handball 2018.

La date est fixée au 26 mai 2018. Une demande sous forme de mèl sera envoyée au président du CD17 pour étude de faisabilité. Si une réponse négative était prononcée, le CD79 serait alors sollicité.

3) CPC du 01/02 septembre 2017

Des réponses sont en cours, une étude sera effectuée et nous relancerons ceux qui ne peuvent être présents afin d'avoir un maximum de représentants.

4) Point sur les RH.

Positionnement des salariés:

- Aurélie MILHE directrice administrative et chef de projets (niveau 6). Elle est positionnée sur le projet territorial de la N-A. Début septembre sa position sera officialisée vis-à-vis de ses collègues.
- Barbara MUNDWEILLER, pôle administratif/ Qualification
- Arnaud CLEDAT responsable financier
- Dominique FERRACCI pôle financier
- Corinne DEGORCE pôle technique ETR, arbitrage, qualification, finances
- Céline VILLOING PPF masculin et PPF féminin, sportive/ Qualification/Commission SR
- Sylvie MONTLARON pôle formation/Qualification
- Vanessa VITRAC pôle communication
- Fabrice BERTRAND départ, rupture conventionnelle en cours.
- Hicham OUAJHI départ, (fin de contrat, proposition de poste non accepté par l'intéressé).

Encadrement pôle d'Angoulême :

- Lucile BRUXELLE CTF 33 (816h) responsable sur site : mardi, mercredi et jeudi ;
- Odile LE FLAO CTF 17 (271h) sur site : lundi et jeudi.

Cette situation est temporaire saison 2017-2018 et les conventions sont en cours de réalisation.

Christophe CAILLABET demande à réaliser le lien entre les professeurs et les intervenants dans le cadre d'une notion de proximité.

Le président de la commission médicale étudiera la possibilité d'avoir un psychologue sur le site.

Le bureau directeur **valide** l'ensemble des éléments sur la RH.

La lettre envoyée aux parents des jeunes entrants en structure a été validé par le président de ligue ; il est souhaitable que le coordonnateur ETR soit également dans la boucle. Des parents demandent si la participation de 350€ demandée lors de l'entrée en structure puisse être déduite des impôts.

Le bureau directeur **décide** de solliciter M. RIFFARD pour avoir des éléments de réponse avant la fin de l'année.

Classe sportive territoriale de POITIERS :

Un sentiment de frustration existe toujours dans l'encadrement en général. Le proviseur du site de Poitiers présente aux parents la structure comme un pôle. Il convient d'être vigilant, notamment après 2017-2018.

Plusieurs solutions d'encadrement sont proposées aux 5 parties prenantes.

Le bureau directeur **propose** les éléments suivants :

- Intervenants : Diana STOIAN CTF86, Mathieu LIPSTEINAS.
- Le budget global pris en charge par les 5 parties ne dépassera pas 15000 € (3000€/structures). Tout dépassement de budget sera sous la responsabilité du CD86.
- Il n'est pas prévu de psychologue sur cette structure et une rupture conventionnelle sera proposée à l'actuelle intervenante.
- Le bureau directeur sollicitera Jérôme BRIOIS pour présenter un budget prévisionnel intégrant toutes ces données. Le président de la ligue N-A prendra contact avec lui.
- Le financement de la part ligue sera réalisée par 1000€ BOP et 2000€ action vers le CD86.
- Le secrétaire général est désigné pour accompagner les comités et la ligue dans la rédaction des conventions.

Personnel d'ordre technique

Le coordonnateur de l'ETR fixe comme objectif d'établir les lettres de missions le plus rapidement possible. Il effectue le constat suivant : Les personnels ont la sensation d'être écartés car ils constatent un intervalle entre l'opérationnel et la relation avec les employeurs. Des difficultés pour effectuer leur opérationnel de l'ETR. Un problème organisationnel existe car les CTS ne représentent pas l'employeur aux yeux des CTF.

5) Point commissions.

Développement – services aux clubs :

Héloïse DESRENTE et Régine HANDY positionnées au sein du groupe formation dirigeants de la FFHB.

Céline RESSEGUIER délégation de formation BABY HAND de la FFHB.

Le bureau directeur **valide** le rendez-vous GUY OTTERNAUD (RGO) comme une opération territoriale. Il **valide** la création d'un groupe de travail avec Régine HANDY comme représentant du BD ; la première réunion aura lieu en septembre.

Il évoque la possibilité de déplacer cette opération sur le nord du territoire les années impaires.

Arbitrage.

Joachim BOISARD est d'accord pour rejoindre la commission et prendre le rôle de secrétaire. Le coordonnateur de l'ETR, s'interroge sur la couverture régionale.

Discipline.

Le bureau directeur constate que le fonctionnement de cette commission doit être revu avec la présidente notamment pour les vices présidents délégués des comités. Le président de la ligue prendra directement contact avec elle. Le secrétaire général ne dispose pas d'une liste à jour des membres de cette commission, il signale l'urgence afin de ne pas être pris à défaut.

Pour ce qui concerne les frais de déplacements, s'ils sont à la charge des comités, les bénéficiaires seront redistribués aux comités.

Fin à 20h.

Norbert MATTIUZZO



Secrétaire général

Didier BIZORD



Président